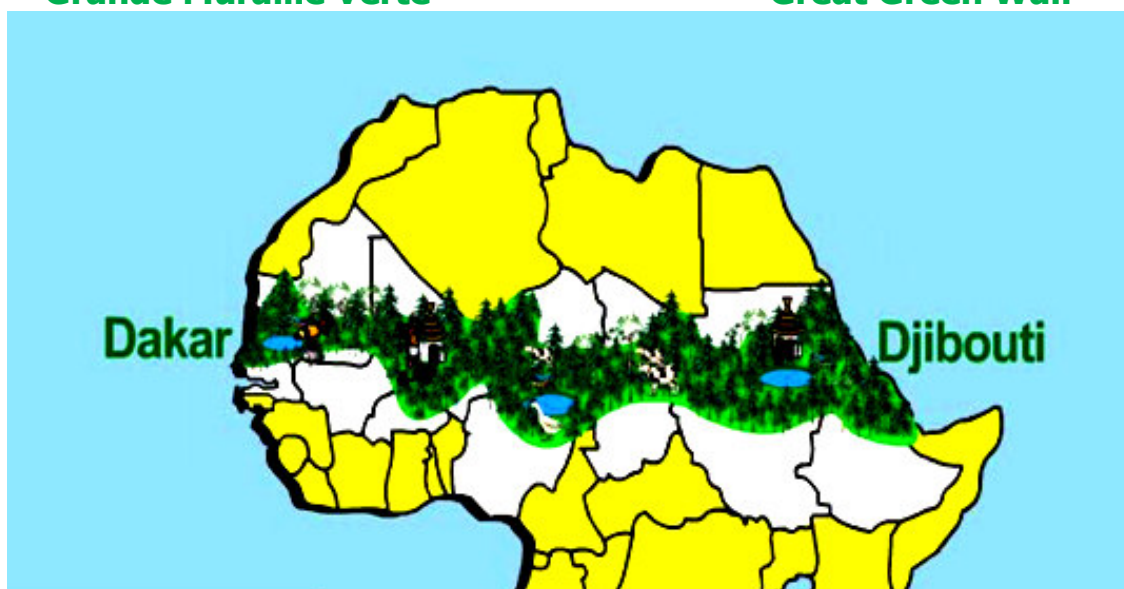


GRANDE MURAILLE VERTE ET BASSINS DE RETENTION

CONFERENCE MINISTERIELLE ET TOUR DE TABLE DES BAILLEURS DE FONDS *Saly (Sénégal) 13 février 2008*

Grande Muraille Verte

Great Green Wall



RESOLUTION FINALE DE LA SESSION DES MINISTRES



LES MINISTRES CHARGES DE L'ENVIRONNEMENT DES ETATS SAHARO-SAHELIENS, réunis à Saly Portudal (**Sénégal**) le **13 février 2008** ;

PRENANT en compte la volonté politique exprimée d'associer tous les pays de l'espace saharo - sahélien au partenariat pour la mise en valeur du Sahara pour le développement de l'Afrique ;

REAFFIRMANT l'engagement des Etats à édifier une « Grande Muraille Verte (GMV). » de Dakar à Djibouti à l'interface du Sahara et du Sahel pour freiner l'avancée du désert et lutter contre la pauvreté et promouvoir la dissémination des bassins de rétention

PRENANT EN COMPTE les préoccupations et suggestions exprimées dans le Rapport des Experts ;

ADOPTENT :

Le Rapport des Experts et les documents y afférents de la Réunion préparatoire à la Conférence ministérielle sur la Grande muraille Verte et les Bassins de rétention tenue à Saly Portudal (Sénégal) le 12 février 2008.

RECOMMANDENT :

Recommandation 1

Le tracé de la GMV proposé devra prendre en compte les préoccupations de certains pays non inclus dans ce tracé en recourant, entre autres, à l'établissement d'une dorsale principale avec des zones d'expansion.

Recommandation 2

La Grande Muraille Verte doit contribuer à la conservation et à la restauration de la biodiversité et à la lutte contre la pauvreté.

Recommandation 3

La priorité doit être accordée aux espèces locales et celles à haute valeur ajoutée.

Recommandation 4

La prise en compte et la promotion de la sécurisation foncière dans l'emprise de la GMV.

Recommandation 5

L'identification d'un modèle de mise en œuvre et de suivi impliquant autant que possible les organes de coordination existants au niveau régional, sous régional, national et local.

Recommandation 6

L'établissement d'un programme d'éducation environnementale, de formation et la conduite d'un large programme de communication sur les problèmes de la GMV auprès des populations locales des zones traversées

Recommandation 7

La prise en compte de toutes les données existantes tant au niveau national que sous régional pour mieux circonscrire la durée des études dans la limite des 12 mois préconisés ;

Recommandation 8

La mise à profit des expériences existantes dans les différents pays en matière de maîtrise de l'eau.

Recommandation 9

L'implication des populations dans la gestion des ouvrages et la prise en compte de la dimension environnementale dans tous les processus de mise en œuvre des bassins de rétention.

Recommandation 10

L'incorporation forte d'une composante Recherche&Développement et éducation dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation de la GMV, y compris par l'implication des universités et des institutions de recherche et la mise en place d'écoles doctorales régionales.

Recommandation 11

La Réunion recommande aux Etats d'accorder une priorité et un engagement ferme pour la réalisation de la GMV à travers une mobilisation des ressources internes.

Recommandation 12

L'harmonisation des différentes initiatives dans le cadre de la GMV à travers la consolidation des différents documents vers l'élaboration d'un document unique de projet GMV.

REAFFIRMEMENT

Leur engagement à la réalisation du grand projet majeur que constitue la Grande Muraille Verte ;

LANCENT

Un appel à la Communauté internationale des bailleurs de fonds, pour un soutien massif pour la réalisation du projet Grande muraille Verte

REMERCIEMENT

Très chaleureusement le Peuple Sénégalais et son Excellence Maître **Abdoulaye WADE**, Président de la République du Sénégal pour la parfaite organisation de la conférence ministérielle et l'accueil chaleureux.

Fait à Saly le 13 février 2008

Les Ministres et Chefs de Délégation